

Rapport de la réunion n°2 du CA de l'ASBL AET

Date : 21/8/2017 à 19h

Lieu : rue des Sabotiers, Amay, chez Nadine Kempen.

Ordre du Jour :

1. Approbation du PV de la réunion du 13 juin 2017.
2. Première lecture du ROI
3. Tour de table des travaux des GT
4. Préparation de la journée du 9 septembre : repair café, quelles aides sont nécessaires au GT et organisation du petit déjeuner.
5. Petits déjeuners : lieux pour octobre, novembre. Et thèmes notamment comment développer la transition à AMAY.
6. Programme pour l'année scolaire. Planning d'activités.
7. Suite contacts avec la commune concernant les incroyables comestibles.
8. Etat des lieux des trésoriers.
9. Premier projet pour le marché de NOEL.
10. Assurances pour les SEL's
11. Mise en retrait d'Yvette pour raisons de santé jusqu'à la prochaine AG

Présents :

Membres : Nadine, François, Luc-Michel, Delphine, Jeanguy, Freddy, Rosa et Catherine

Invités : Christian Fagnoul du CocoSEL, venu présenter le projet d'assurance spécifique pour le SEL.

Excusés : Franck et Yvette

Absents : néant

La réunion commence à 19h15

Rapporteur : Catherine

- I. **Assurance pour les membres du SEL de Amay.**
 - a. **Christian retrace l'historique de la recherche d'assurance.**

La proposition émane du SEL

Les SEL's ne sont pas assurés, ni via une assurance gratuite, ni à un tarif accessible.

Les SEL's français ont une assurance française, cette assurance n'a pas pu être transférée à la Belgique.

Les SEL's n'ont pas accès aux assurances de la province. En effet, l'assurance gratuite de la province est un produit issu de l'assurance sur le volontariat et dans cette assurance d'origine, les services entre voisins sont exclus.

Les SELs se sont tournés vers les compagnies privées. Cela a été organisé par l'association « les consommateurs responsables. » Pour négocier les contrats d'assurances, ils voulaient un organe coordinateur pour prendre la responsabilité de la signature du contrat et gérer les différentes affiliations.

Pour qu'un contrat soit généré par la compagnie d'assurance, il fallait 1000 membres signataires issus des différents SEL's qui assureraient leurs membres.

Les flamands ayant une organisation de leurs SEL's hiérarchisée avaient été plus vite, ils ont eu une proposition d'une compagnie reprise par BELFIUS.

Le SEL a fait rapport aux SELS de Liège. Le contrat souscrits par les SEL's flamand avait le mérite d'exister et ne devait plus qu'être traduit pour pouvoir être souscrit par les SEL's wallons. Il était connu puisque déjà existant. Selon l'info communiquée par la coordination des SEL's flamands, il fallait payer 5€ par personne et par an.

Le comité intersel. a désigné 3 personnes qui ont négocié avec Belfius en demandant les conditions pour obtenir un contrat semblable à ce qui avait été proposé aux SEL's de Flandre.

A ce moment, on s'est rendu compte que ce même contrat, avec les mêmes conditions était proposé par Belfius avec une prime qui représente en réalité 2,5€ par personne. Il s'avère que le comité de chapeautage flamand retient une commission de 2,50€.

Cependant, le comité intersel a encore poursuivi les démarches. Ils se sont adressés chez VIVIUM, mais ce qui était proposé revenait à 3€/personne et de plus, les conditions étaient moins claires. Ils veulent aussi un organe « chapeau » qui signe les contrats et qui gère les données administratives.

Les personnes qui sont chargées des contacts doivent donc maintenant conclure. Ils devront ensuite, après avoir statué, re-dispatcher vers les différents SEL's. Comme 1000 membres minimum sont exigés pour établir le contrat, il faut une structure capable d'assumer la gestion administrative. Le COCOSEL va être amené à devoir se prononcer sur l'opportunité de conclure ce contrat d'assurance. Cependant, il ne peut statuer sans connaître l'avis du CA de AET puisque c'est AET qui détient les cordons de la bourse.

b. Nature du contrat :

- risque entre les membres parce que les RC ne fonctionnent pas en réalité dans le cadre du SEL)
- risque dans les manifestations.
- responsabilité de l'organisation organisatrice.
- responsabilité vis-à-vis des tiers.

- Risque des déplacements vers le lieu ?

Avec certaines exclusions telles abatage des arbres, transformations de maison du type bâtir, assurance voiture.

Cette assurance est spécifique aux activités des SEL's.

Pour rappel, l'assurance de la province que Delphine a souscrit pour AET couvre toutes les activités de AET à l'exclusion des activités du SEL et des activités de l'atelier de François (activités jugées dangereuses)..

Christian rappelle que de plus, même si le COCOSEL décide de souscrire cette assurance, on s'engage, mais sans certitude de conclusion au final, puisqu'il faut 1000 membres.

c. Décision du CA de AET :

La décision du CA se prend en répondant à 3 questions :

1) Principe :

Le SEL prend une assurance spécifique aux SEL. Selon la sociocratie appliquée, il n'y a pas d'objection, donc le principe est acquis.

2) L'assurance du SEL doit-elle être élargie aux autres membres d'AET ?

Non parce que ce n'est pas possible de couvrir une autre activité que SEL.

Quelqu'un qui fait partie du SEL sera assuré dans les échanges « SEL ». Si une manifestation est organisée en commun avec le SEL et d'autres GT de AET, les gens du SEL seront couverts par l'assurance du SEL et les autres membres de AET seront couverts par l'assurance de la province.

3) AET prendra en charge le paiement de la prime.

Il est prématuré de décider si cette charge financière aura une incidence sur les comptes de AET.

Par contre lors de cette discussion, les membres du CA évoquent la possibilité de discuter de l'augmentation de la cotisation à AET.

II. Approbation du PV de la réunion précédente :

Le rapport est approuvé moyennant les 2 précisions notées en rouge.

Note du rédacteur du présent PV de réunion :

Ce rapport rectifié sera transmis aux membres par courriel en même temps que le rapport de cette réunion 2. Il devra être signé par 3 membres et imprimé sur papier à en-tête de AET et conservé au siège social de l'asbl.

Il devrait aussi être mis en ligne sur le site de AET comme évoqué lors d'une précédente réunion.

Le suivi de la réunion précédente sera abordé lors de la réunion 2 d'aujourd'hui.

III. Première lecture du ROI

Ce point est reporté à la réunion prochaine. Entretemps, Luc Michel et Catherine se rencontreront pour en discuter. se recontacter pour le 2 ou 3 septembre

IV. Tour de table des travaux des GT

- a. **CHÉNEUX** a beaucoup travaillé, grand succès, en moyenne 5 sur le terrain. Parfois trop peu mais parfois plus de 10 personnes. Bien récolté, arrosé, maintenu en état, ressemé, repiqué, les profs venus la semaine passée ont été enchanté du travail réalisé. Elle était très contente . Bon retour du chéneux. Bonne ambiance, très motivés. Il y a bcp de courgette, des tomates, des aubergines,
- b. Projet découlant du GT Chéneux : Proposition d'utiliser les courgettes en stocks à vendre lors des activités, faire les conserves de soupe. Aux Chéneux, ils ont une cuisine professionnelle. Travaillet avec le chéneux. Mettre quelque chose en place à la rentrée pour faire des soupes avec les élèves. Utiliser aussi les soupes pour le repair café. Les ponts sont lancés et il y a plein d'idées pour d'autres collaborations (maché de Noël, graines de fanny)
- c. **SEL** : le débriefing de l'auberge exceptionnelle a eu lieu (une auberge élargie à un public plus large, voisins et autres). la question est soulevée de répéter plus régulièrement l'expérience de ce genre de « soirée auberge espagnole ». En effet, l'auberge dépend du lieu, cela fait tout de suite une belle ambiance quand on peut faire l'auberge ailleurs qu'au centre culturel. Mais rien n'est encore décidé.
- d. **Palettes** : François fait part de ce qui suit : « on essaie de résister à la pression de l'évolution. On est bien dans la ligne de départ pour réussir/ Les gens viennent trouver ce qu'on cherche chacun. C'est une évolution qui doit être suivie et normale. Le départ pour nous n'étant plus un travail public sur des actions, les palettes sont devenues un travail sur les personnes assistants et leurs envies. On vient pour donner un coup de main et travailler à des choses publiques. Défit de faire travailler 7 personnes maximum. Au départ les gens ne savent rien mais ensuite ils apprennent. Les doués ne savent pas nécessairement les techniques. Il y a toujours un procédé. Si on ne suis pas les instructions, la construction ne tient pas. Maintenant on commence à dominer les connaissances ensemble et plus François tout seul. Les gens commencent à être autonome, même si François doit encore bien tout surveiller. C'est parfois délicat car certaines personnes n'aiment pas toujours d'être recadrées. Le résultat est satisfaisant, les personnes ont du plaisir à travailler et l'évolution des membres est positive.

Nadine ajoute qu' Il y a une bonne coopération entre les personnes et comme François a 50.000 projets, il y a encore du boulot pour 25 ans.

Il y aura peut-être des problèmes de place. Le centre culturel de Huy semble s'orienter vers une collaboration : ils sont venus faire un stage à Amay (2 jours). Cela a fait un apport magnifique. Il y a 5 personnes de notre région qui ont découvert que Amay existait et ils se sont inscrits et ont payé la cotisation. Il y aura une exposition à Huy. François essaie de trouver une solution pour l'assurance du GT palettes. C'est difficile. François met en place des règles de sécurité, mais c'est difficile.

V. Préparation de la journée du 9 septembre : repair café, quelles aides sont nécessaires au GT et organisation du petit déjeuner.

Le CA lit et suit point par point le mail de Franck.

- a. trouver des réparateurs bénévoles :
 - Rosa va demander à Armando
 - Nadine a parlé avec son voisin Paul DELCOURT
 - Nadine va demander à une connaissance pour les réparations vélos.
 - Il y a une dame dans le Sel qui propose des travaux de coutures, Franck pourrait la contacter. Nadine va le lui signaler.
- b. Catherine et Rosa aideront Yvette de 9 heures à 11h00 pour l'organisation du petit déjeuner
- c. Il faut envoyer le mail du petit déjeuner avec celui du repair cafe. Il faut se coordonner avec Franck pour cela. Catherine va contacter Franck pour le contenu du mail.
- d. Le CA décide de faire du CAFE des Thés et de la soupe.
- e. François apporte la cafetière, Delphine apporte sa bouilloire électrique, Freddy apporte la taque électrique pour chauffer la soupe, Delphine et François vont amener des dérouleurs, Delphine fait la soupe, Nadine apporte un gros thermo pour la soupe, Catherine fera des gâteaux. Au niveau Vaisselle, Nadine a des vaisselles, des plats en plastic, François peut demander si on peut avoir une vingtaine de bols au gymnase, Nadine apportera des bassines pour faire la vaisselle et des draps de vaisselles + fonds de caisse, Catherine apportera du produit de vaisselle maison, Catherine apportera des seaux pour le transport de l'eau.
- f. Le principe du repair café est que l'on fait payer le café et la soupe. café et thé = 1,50€ et soupe à 2 € Rappel : si dépenses à mettre dans la compta, il faut des tickets en ordre.
- g. Demander à Yvette si il y a assez de café et de thé.(Cath)+ si OK pour tasses pour café.
- h. Plages bi horaires pour s'inscrire : **demander à franck de lancer l'appel à tous les membres pour s'inscrire pour aider.**
11 à13 heures : Rosa et Catherine + JeanGuy
Freddy sera présent selon les nécessités.
- i. Répartition des affiches : les membres se répartissent les affiches à apposer dans des lieux de passage.

VI. Petits déjeuners : lieux pour octobre, novembre. Et thèmes notamment comment développer la transition à AMAY.

Pour les petits déjeuners du 8 octobre et du 12 novembre, Freddy voit avec la maison de la poésie si on pourrait disposer de leurs locaux. On en discutera lors du petit déjeuner du 9 septembre.

Pour la visibilité d'AET, il faut faire des affiches et refaire des dépliants à jour.

Freddy se charge de contacter chaque responsable pour avoir un texte et une bulle concernant chaque groupe de travail.

Dans un souci de développer la transition à Amay, proposer de discuter lors des 2 petits déjeuners prochains des possibilités de développer la transition à Amay, en utilisant les critères proposés par ZOE TURCOT dans le cadre de son travail (pour rappel, ZOE est une étudiante Canadienne qui effectue une maîtrise à l'université de Maastricht sur la transition et elle propose une liste de critères pour évaluer le degré de transition des communes ou organisations concernées, cela peut être un bon outil de réflexion et d'élaboration d'objectifs opérationnels)

François parle d'une rencontre organisée par tous les partis de Huy, 3 jours sur la transition à Huy. Dans l'information d'écolo régionale. François va le transmettre aux membres du compil. Catherine va faire un mail à François et il répondra à tous.

VII. Programme pour l'année scolaire. Planning d'activités.

Rien de plus actuellement, on termine l'année et à la prochaine réunion on verra pour l'année 2018.

VIII. Suite contacts avec la commune concernant les incroyables comestibles.

En suspens.

IX. Etat des lieux des trésoriers.

On a 1500€ sur le compte et les trésoriers, Nadine, Delphine et Luc Michel s'occuperont de la trésorerie et géreront le compte bancaire avec un mandat illimité.

Il faut que le PV soit signé par tout le monde pour pouvoir aller ouvrir un compte à la banque.

X. Premier projet pour le marché de NOEL.

2 prof du chéneux se sont proposés pour venir faire des animations sur le stand. En personne personnelle et en échange de la collaboration avec eux. Pour les jus de pomme on verra si il y a des pommes.

François refait le stand pour les arts palettes.

Si réponse de la direction du chéneux, peut-être vente de soupe de courgettes.

XI.

XII. Mise en retrait d'Yvette :

Yvette a fait savoir que pour des raisons de santé, elle se mettait en retrait jusqu'à la prochaine AG. A ce moment elle avisera en fonction de son état de santé.
En ce qui concerne la gestion du Gag, voir avec Yvette, qui elle suggère pour s'occuper du GAG (y a-t-il une personne plus intéressée et motivée par le GAG ?). Sinon, faire un appel à tous les membres.

XIII. Date et lieu de la prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le 16 octobre à 19 heures chez Catherine

La réunion se termine à 22h23

XIV. A faire pour la prochaine réunion

- a. Imprimer le rapport réunion 1, le signer et le mettre au siège social (**Franck ?**)
- b. Mettre le rapport de la réunion 1 en ligne (**Franck ?**)
- c. Donner accès à la page face book à Nadine et Catherine (**Franck ?**)
- d. **Luc Michel et Catherine** se rencontreront pour discuter (se recontacter pour le 2 ou 3 septembre)
- e. **Luc Michel** demande à Cécile de supprimer la page face book qui fait double emploi et qui n'est plus d'actualité.
- f. **Penser au programme d'activité pour 2018**
- g. **Catherine** s'occupe du suivi du courrier de la commune concernant les incroyables comestibles
- h. **Approuver et Signer le PV** pour que les trésoriers puissent ouvrir le compte à la banque (et y ajouter les noms de famille des trésoriers)
- i. **Freddy** prend contact avec la maison de la poésie pour les petits déj des 8/10 et 12/11.
- j. **Freddy** rassemble les textes et les bulles des GT pour les affiches et les dépliants.

XV. Projet d'ordre du jour de la prochaine réunion, à compléter par les membres par envoi des points à Catherine, chez qui la prochaine réunion sera organisée et qui se chargera donc d'envoyer l'invitation à la réunion avec l'ordre du jour. (suggestion faite par le rédacteur du PV réunion 2

1. Approbation du PV de la réunion du 21 août 2017.

2. Examen du projet de ROI

3. Tour de table des travaux des GT

5. Petits déjeuners : lieux pour octobre, novembre. Et préparation des thèmes de discussions « comment développer la transition à Amay » à partir des indicateurs suggérés par Zoé TURCOT.

6. Programme pour l'année scolaire. Planning d'activités.

7. Suite contacts avec la commune concernant les incroyables comestibles.

8. Le communiqué des trésoriers.

9. Premier projet pour le marché de NOEL.

11. Succession du GAG

12. Dépliants, Folders et affiches.

13. Ne pas oublier de demander aux différents GT de communiquer un calendrier des activités et un budget prévisionnel.